

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication :	2019-10-11										
Titre abrégé :	Hausse du taux d'imposition sur le revenu des sociétés										
Description :	Faire passer le taux d'imposition générale sur le revenu des sociétés (IRS) de 15 à 18 %. Nous augmentons le taux d'imposition en ramenant la baisse d'impôt générale de 13 à 10 %. Les petites entreprises auront encore un taux d'imposition de 9 %. La mesure entrerait en vigueur le 1 ^{er} avril 2019.										
Ligne(s) d'exploitation :	Imposition sur le revenu des sociétés										
Sources des données :	<table><thead><tr><th><u>Variable</u></th><th><u>Source</u></th></tr></thead><tbody><tr><td>Recettes de l'IRS</td><td>T2-PALE, Statistique Canada, ARC</td></tr><tr><td>Recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers</td><td>BD/MSPM, version 27.1</td></tr><tr><td>PIB nominal</td><td>Prévision de référence du CMP du DPB</td></tr><tr><td>Bénéfices des sociétés avant impôt</td><td>Prévision de référence du CMP du DPB</td></tr></tbody></table>	<u>Variable</u>	<u>Source</u>	Recettes de l'IRS	T2-PALE, Statistique Canada, ARC	Recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers	BD/MSPM, version 27.1	PIB nominal	Prévision de référence du CMP du DPB	Bénéfices des sociétés avant impôt	Prévision de référence du CMP du DPB
<u>Variable</u>	<u>Source</u>										
Recettes de l'IRS	T2-PALE, Statistique Canada, ARC										
Recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers	BD/MSPM, version 27.1										
PIB nominal	Prévision de référence du CMP du DPB										
Bénéfices des sociétés avant impôt	Prévision de référence du CMP du DPB										
Estimation et méthode de projection :	<p>Nous avons produit l'estimation du coût grâce au modèle de microsimulation des déclarations T2 alimenté par les données administratives que l'Agence du revenu du Canada (ARC) a fournies à Statistique Canada. La base de données s'appelle la T2-PALE.</p> <p>Nous avons augmenté le taux d'imposition générale sur le revenu des sociétés de 15 à 18% en ramenant le taux d'imposition générale de 13 % à 10 %. La réduction ne vise pas le revenu admissible à la déduction accordée aux petites entreprises et les bénéficiaires de fabrication et de transformation au Canada, le revenu admissible à la déduction pour la production d'électricité ou de vapeur destinées à la vente ainsi que les revenus de placements admissibles au mécanisme d'impôt remboursable. Par ailleurs, nous n'avons pas tenu compte des nouvelles règles d'amortissement présentées dans l'Énoncé économique de l'automne 2018 et le budget de 2019.</p> <p>Les simulations ont été effectuées à partir des données fiscales de 2015. L'augmentation des recettes de l'IRS suit en général celle de l'activité économique. Afin de tenir compte de l'augmentation depuis 2015, nous avons multiplié les estimations de coûts par le taux de croissance réel des bénéficiaires des sociétés avant impôt jusqu'en 2018, et par la croissance prévue par le DPB pour les autres recettes de l'IRS. La compensation de l'impôt sur le revenu des particuliers a été rajustée en fonction du PIB nominal.</p>										

Les taux de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes ont été rajustés pour toutes les années en vue de maintenir l'intégration des régimes d'imposition pour les particuliers et les sociétés.

Évaluation de l'incertitude :

L'évaluation comporte un degré élevé d'incertitude. En effet, elle repose sur les données fiscales de 2015, qui ne sont pas nécessairement représentatives du comportement possible des entreprises quant aux investissements. Par ailleurs, nous n'avons pas tenu compte des nouvelles règles d'amortissement présentées dans l'Énoncé économique de l'automne 2018 et le budget de 2019 à propos de la déduction pour amortissement accéléré. Si nous en avions tenu compte, les recettes faibliraient probablement jusqu'en 2024 et remonteraient par la suite. L'évaluation se fonde sur les prévisions de référence fiscales et économiques que le DPB a publiées sur le coût des mesures proposées (CMP) en campagne électorale où les probabilités d'avoir des retombées positives et négatives sont tout aussi probables l'une que l'autre. Nous n'avons tenu compte d'aucun effet sur le comportement.

Coûts de la mesure proposée

Millions de \$	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025	2025 - 2026	2026 - 2027	2027 - 2028	2028 - 2029
Coût total	-	-6 298	-6 820	-7 158	-7 369	-7 559	-7 737	-7 908	-8 100	-8 326

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier